



Convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant - Actualité sociale

annexe 1 : exploitant de lieux, producteur ou diffuseur de spectacles
dramatiques, lyriques, chorégraphiques et musique classique

annexe 2 : exploitant de lieux, producteur ou diffuseur de chansons,
variétés, jazz, musiques actuelles

annexe 4 : producteur ou diffuseur de spectacles en tournées



12 et 13 février 2019 – 2 jours à Paris - 660 € TTC*

PUBLIC CONCERNÉ

Administrateur/administratrice d'une structure de spectacle vivant privé (lieux fixes, compagnies de spectacles vivants, entrepreneurs de tournées...).

Toute personne chargée/e de la gestion du personnel ou de la gestion des contrats.

OBJECTIFS

Pendant ces deux journées, il s'agira d'appréhender les principales caractéristiques de la convention du secteur privé du spectacle vivant et d'actualiser les connaissances sociales...

NB : Nous n'aborderons pas les annexes suivantes : 3 (cabarets), 5 (cirque) et 6 (organiseurs occasionnels).

CONTENU DÉTAILLÉ

- Le champ d'application de la convention du secteur privé du spectacle vivant : une définition des secteurs « public » et « privé » du spectacle vivant : conséquences à percevoir...
- Les dispositions générales : représentation du personnel, contrats de travail, grilles de classifications et salaires
- Règlementation sur la durée du travail
- Situation des cadres
- Les dispositions particulières : CDD intermittent, CDD d'usage, collaborateurs de longue durée, enregistrements, répétitions...
- La définition des tournées et l'approche liée aux déplacements
- L'intérêt d'adjoindre un accord d'entreprise : procédure, champ de la négociation....

VOTRE INTERVENANT EXPERT

Jean-Louis Patheiron - Directeur de Premier'Acte Conseil, diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, Administratives et Financières.



MÉTHODE

Le texte conventionnel et des supports pratiques seront remis aux participants.

L'échange et les réponses aux situations concrètes seront favorisés au cours de cette journée.

THEMES COMPLEMENTAIRES

- Actualité juridique, sociale et réglementaire du spectacle vivant
- Les interventions des artistes : action culturelle,, cours...



Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour les domaines suivants : Création, stratégie d'entreprise et fonctions associées (droit, finance, gestion)



Le CAGEC est membre de la FFP

ET APRES...

Des documents complémentaires pourront être transmis par email en fonction des intervenants. Un suivi de question/réponse est disponible via le CAGEC dans le mois qui suit la formation.

FINANCEMENT

* Le CAGEC n'est pas assujéti à la TVA pour la formation.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

Dans la grande majorité des cas, le financement total de la formation est possible par votre OPCA (Afdas, Uniformalion...).

LE CAGEC CHEZ VOUS !

Ce thème peut être organisé chez. Vous y gagnez en temps et en coût de déplacement. Pensez-y ! Retrouvez tous nos thèmes LE CAGEC CHEZ VOUS ! sur le site internet.

EVALUATION DES ACQUIS

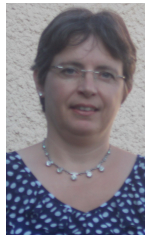
La formation est évaluée par un QCM de 5 à 10 questions.

VALIDATION

- Une « attestation de formation détaillée » transmise dans les 10 jours et incluant les résultats du QCM
- Une évaluation écrite/orale en fin de la formation
- Un bilan « à froid » 6 mois après la formation pour mesurer la mise en pratique

VOTRE CONTACT Sylvie Ricordaire

Tél : 02 40 35 87 30
formation@cagec.fr
www.cagec.fr



Document non contractuel
Crédits photo : © Fotolia.com

-
- Des réponses à vos questions, précises et fiables
 - Le CAGEC est un organisme de formation reconnu depuis 1982.
 - Le CAGEC est un organisme de formation reconnu depuis 1982. Qualifié OPQF (label qualité et professionnalisme), membre de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), inscrit au répertoire Data Dock.

Bulletin d'inscription 2019

Nom et prénom :

Date de naissance :

L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

Financement du stage

AFDAS

Uniformation

Pôle Emploi

Financement personnel

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.

Convention collective des entreprises du secteur privé 12 et 13 février 2019 - Paris

Nom et prénom :

Quelle est le niveau de votre formation initiale et précisez son intitulé :

- I et II
- III
- IV
- V

Quel est le titre de votre poste actuel ou de votre fonction :

Avez-vous une connaissance préalable du thème traité dans la formation ?

une bonne connaissance une approche non

De quelles annexes dépendez-vous ?

- annexe 1 : (...) de spectacles dramatiques, lyriques, chorégraphiques et musique classique
- annexe 2 : (...) de chansons, variétés, jazz, musiques actuelles
- annexes 3 : (...) de cabarets
- annexe 4 : (...) de spectacles en tournées
- annexe 5 : (...) de spectacles de cirque
- annexe 6 : (...) de spectacles occasionnels (y compris les particuliers)

Quelle est votre motivation pour suivre cette formation ? Qu'en attendez-vous ?